

**Déclaration liminaire - CTSD second degré du 18 janvier 2022**

M. le DASEN, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD

Les principales mesures budgétaires actées au plan national se déclinent désormais localement et vont à nouveau impacter les conditions d’enseignement dans le second degré.

La préparation de la rentrée du 2nd degré se fait sur la base du retrait de 440 emplois sur tout le territoire. Cette suppression importante est masquée par l’annonce de moyens d’enseignement supplémentaires du fait de la mise en place de la réforme du recrutement et de la formation initiale.

En effet, à la rentrée 2022, exceptionnellement, dans les établissements cohabiteront des T1 ex-stagiaires à mi-temps et des stagiaires à temps plein, ex-contractuels alternants ayant obtenu le concours en 2022

Il nous faut constater la réalité des défis éducatifs et pédagogiques, des défis accrus après plusieurs années de scolarité impactées par la pandémie de la Covid 19. Les moyens nécessaires à l’accompagnement des élèves qui en ont le plus besoin ne sont pas toujours au rendez-vous, manque de remplaçants, d’AESH mais aussi d’infirmiers, de psy EN, d’assistantes sociales ou de médecins scolaires

Ces postes sont indispensables au fonctionnement des établissements et à l’accompagnement des élèves rencontrant de grandes difficultés scolaires, qui plus est dans cette période, où la rupture scolaire a précisément touché avant tout les plus précaires et les plus en difficulté dans les apprentissages. Il est également indispensable de renforcer le nombre d’enseignants référents, de dégager les moyens humains nécessaires à l’accompagnement des élèves, de développer les postes de psy En, d’assistants sociaux, de personnel de vie scolaire.

Enfin, la désaffection des concours mais également, phénomène nouveau la difficulté à recruter des contractuels sur les postes restés vacants, accentuent les difficultés ; non seulement le second degré manque cruellement de moyens, mais les moyens existants ne sont pas couverts tant l’image du métier est dégradée et les rémunérations insuffisantes.

Les principaux acteurs que sont les personnels et les élèves ont besoin de voir s’améliorer leurs conditions de travail pour les premiers et d’apprentissage pour les seconds.

Je vous remercie de votre attention.